

Bachelor en emploi 1ère année

Filière Soins infirmiers

Volée BSI EE 2020-2024

Calendrier académique 2020-2021



Légende	 Emploi	 Cours	 Stage	 Examens	CPT Contrat pédagogique tripartite	EVAL Evaluation sommative des compétences cliniques
	 Interruption de cours				CPT Actualisation du CPT	EVAL Evaluation formative des compétences cliniques

1er semestre	2020														2021								
	sept			octobre				novembre				décembre			janvier			février					
mois																							
semaine	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5	6	7
HESAV																							
Jours de présence à l'école	Me/J/V	Me/J	Me/J/V	Me/J	M/J/V		Me/J/V	Me/J/V	Me/J/V	J/V	Me/J/V	J/V	Me/J/V	J/V			J/V	J/V	J/V	L/M/Me/J/V	L/M/Me/J/V	M/Me/J/V	
Emploi																							
Documentation de la FP EE	CPT																				EVAL		

2ème semestre	2021																													
	févr.		mars					avril				mai				juin				juillet				août				sept		
mois																														
semaine	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37
HESAV																														
Jours de présence à l'école	L/M/Me/J/V	Me/J/V	Me/J/V	M/J/V	Me/J	Me/J			J/V	L/M/Me/J/V	L/M/Me/J/V	L/M/Me/J/V	L/M/Me/J/V	Me/J	J/V	Me/J	Me/J	Me/J	Me/J	Me/J/V	L/M/Me/J/V	L/M							L/M/Me/J/V	V
Emploi																														
Documentation de la FP EE		CPT												CPT															EVAL	

Commentaires

Répartition HESAV / Emploi	Le calendrier indique la répartition du temps entre la présence de l'étudiant à HESAV et sa présence au travail. Le pourcentage est réparti à parts égales entre l'emploi et HESAV.
Jours de formation	En 1ère année, les jours HESAV sont planifiés sur des journées entières, en principe, les mercredi, jeudi ou vendredi. A l'exception des semaines 6, 7, 8, 17, 18, 19, 20, 27, 35 et 36 dont les jours "école" sont indiqués en rouge dans le tableau. Ces semaines sont consacrées à la période de formation pratique en dehors du lieu de travail, aux examens ou la semaine d'enseignement interprofessionnel.
Vacances	L'étudiant en emploi bénéficie de 5 semaines de vacances comptabilisées à part égales entre l'emploi et HESAV. Elles sont planifiées par l'employeur, en accord avec l'étudiant en emploi, sur les périodes indiquées "100% emploi". Il importe que leur répartition permette à l'étudiant de reprendre son souffle de manière régulière.
Planification semestrielle	L'année est subdivisée en 2 semestres. Le 1er semestre débute en semaine 38 et se termine en semaine 7. Le 2ème semestre débute en semaine 8 et se termine en semaine 37.
CPT	Chaque semestre est défini par un projet de formation pratique sur la base duquel est conçu et édité le contrat pédagogique tripartite (CPT). Chaque CPT est établi par l'étudiant, le praticien formateur et l'enseignant référent HESAV en début de semestre (respectivement en semaine 38 et en semaine 9), en référence aux objectifs d'apprentissage du semestre. La formation en emploi se fonde sur la capacité et la possibilité d'apprendre en travaillant. Dans cette perspective, le 1er semestre est dédié à l'acquisition par l'étudiant de méthodes d'apprentissage ad hoc et à l'ajustement, réalisé par l'ensemble de ses partenaires de formation (PF, enseignant référent HESAV, Cadre de proximité et Collègues) des conditions d'apprentissage au travail. Le CPT est actualisé au retour de stage, en semaine 21, de manière à prendre en compte les acquis réalisés et les difficultés rencontrées.
Evaluations	Une évaluation est pratiquée à la fin de chacun des semestres sur la base de l'autoévaluation présentée par l'étudiant conjointement à son PF et à son enseignant référent HESAV qui en valident ou contestent les éléments après discussion. L'évaluation du 1er semestre est formative. Elle est réalisée en semaine 4. Elle porte sur les compétences métier manifestées par l'étudiant en emploi ainsi que sur les qualités de son positionnement en tant qu'étudiant infirmier. Un support d'évaluation ad hoc est proposé par HESAV. L'évaluation du 2ème semestre est sommative. Elle indique les compétences acquises ainsi que celles en voie d'acquisition, à acquérir d'ici la fin du 3ème semestre. Le support d'évaluation correspond à celui du 1er niveau de compétences HES. Le Bachelor en soins infirmiers prescrit l'acquisition des compétences à démontrer en formation pratique selon 3 niveaux. Dans le Bachelor en emploi, les compétences du 1er niveau sont attendues au terme du 3ème semestre, celles du 2ème niveau au terme du 5ème semestre et celles du 3ème niveau au terme du 7ème semestre.
Validation	La 1 ^{ère} année comprend un module de formation pratique en emploi (PFP EE 1B) qui permet l'acquisition de 5 crédits ECTS et un module de formation pratique externe (PFP ext.1A) qui permet également l'acquisition de 5 crédits ECTS. Si l'évaluation de la PFP EE 1B confirme l'acquisition des compétences attendues, le module sera validé même si la PFP ext. 1A est échouée. Celle-ci sera répétée en fin de formation.